



Votants : 83
Convocation du Conseil de Communauté :
le 20 juin 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 1^{er} juillet 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 30 juin 2014

FINANCES – FISCALITE DIRECTE COMMUNAUTAIRE - INSTITUTION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIIN, Daniel BAUDOUIIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Brigitte COMPETISSA, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Gerard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Nicolas MARJAULT, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Didier DAVID à Elisabeth MAILLARD, Romain DUPEYROU à Simon LAPLACE, Marie-Chantal GARENNE à Sylvette RIMBAUD, Anne-Lydie HOLTZ à Christelle CHASSAGNE, Agnès JARRY à Elmano MARTINS, Guillaume JUIN à Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE à Gerard LABORDERIE, Rose-Marie NIETO à Dominique SIX, Sebastien PARTHENAY à Marc THEBAULT, Nathalie SEGUIN à Nicolas MARJAULT

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Gérard GIBAULT, Robert GOUSSEAU, Alain LAUDES, Marcel MOINARD

Titulaires absents excusés :

Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Romain DUPEYROU, Marie-Chantal GARENNE, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Rose-Marie NIETO, Sebastien PARTHENAY, Nathalie SEGUIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20140630-c30-06-2014-DE
Date de télétransmission : 04/07/2014
Date de réception préfecture : 04/07/2014

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 30 JUIN 2014

FINANCES – FISCALITE DIRECTE COMMUNAUTAIRE - INSTITUTION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur proposition du Président,

Vu la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010, de réforme des collectivités territoriales,
Vu les arrêtés n°2013-149-0003 du 29 mai 2013 et n°2013-311-004 du 7 novembre 2013 du Préfet des Deux-Sèvres, portant création de la Communauté d'Agglomération du Niortais, issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération de Niort et de la Communauté de Communes Plaine de Courance, et de l'extension à la Commune de Germond-Rouvre,
Vu la loi n°2007-1822 du 24 décembre 2007 permettant aux EPCI de créer une Commission Intercommunale des Impôts Directs, et la loi n°2010-1658 du 29 décembre 2010, loi de finances rectificative pour 2010, qui rend ces dispositions obligatoires dans chaque EPCI,
Vu l'article 37 de la loi du 29 juillet 2011, loi de finances rectificatives pour 2011,
Vu le décret n°2009-303 du 18 mars 2009 précisant les modalités de fonctionnement de la Commission Intercommunale des Impôts Directs,

Considérant que

- le Code Général des Impôts prévoit l'institution obligatoire de deux types de Commissions appelées à coexister :
 - dans chaque Commune, une Commission Communale des Impôts Directs (CCID),
 - dans chaque EPCI à fiscalité propre, une Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) ; celle-ci se substitue aux Commissions Communales seulement en ce qui concerne les locaux commerciaux, les biens divers et les établissements industriels,
- les modalités de fonctionnement de la Commission Intercommunale des Impôts Directs sont les suivantes :
Composition de la CIID
 - la Commission Intercommunale des Impôts Directs est composée :
 - du Président de l'EPCI ou du Vice-Président Délégué désigné pour assurer la présidence de la Commission,
 - de dix commissaires titulaires ; il y a également dix commissaires suppléants,
 - les commissaires sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur proposition de l'organe délibérant de l'EPCI après proposition des Communes-membres de l'EPCI,
 - un des commissaires (titulaire et suppléant) est domicilié en dehors du périmètre de l'EPCI,
 - la durée du mandat des commissaires est la même que celle de l'organe délibérant de l'EPCI,

Rôle de la CIID

- la Commission Intercommunale des Impôts Directs intervient en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne les locaux commerciaux :
 - elle participe à la désignation des locaux types à retenir pour l'évaluation par comparaison des locaux commerciaux et biens divers,
 - elle donne un avis sur les évaluations foncières des locaux commerciaux et biens divers proposés par l'administration fiscale,
 - elle est informée des modifications de valeur locative des établissements industriels,
- son rôle est consultatif ; en cas de désaccord entre l'administration et la Commission, les évaluations sont arrêtées par l'administration fiscale,
- la Commission se réunit annuellement à la demande du Directeur Départemental des Finances Publiques ; elle est convoquée par le Président de l'EPCI,
- la CIID contribue à la mise à jour de l'assiette fiscale locale ; la valeur des locaux nouveaux ou modifiés élargit l'assiette existante, qui sert au calcul de la Cotisation Foncière des Entreprises, de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties, de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères ; l'évolution de l'assiette fiscale a ainsi un effet sur le niveau des recettes de fonctionnement du budget Principal et du budget des Déchets Ménagers,
- dans le cadre de la révision générale des valeurs locatives des locaux professionnels, la CIID devra être consultée par la Commission Départementale des Valeurs Locatives des Locaux Professionnels (CDVLLP) :
 - la CDVLLP a un pouvoir décisionnel sur la délimitation des secteurs, les tarifs associés à chaque catégorie de locaux, la classification en catégories, le coefficient de localisation,
 - en cas de désaccord persistant entre la CDVLLP et la CIID, la Commission Départementale des Impôts Directs Locaux (CDIDL) sera chargée de régler le désaccord et de prendre les décisions à la place de la CDVLLP,
- conformément à l'article 1650 A du CGI, la liste des commissaires proposée aujourd'hui au Conseil de Communauté a été établie après proposition des Communes-membres de l'EPCI,

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Désigner Monsieur Thierry DEVAUTOUR, pour assurer la présidence de la Commission Intercommunale des Impôts Directs de la Communauté d'Agglomération du Niortais, en tant que représentant du Président,
- Décider d'installer la Commission Intercommunale des Impôts Directs de la Communauté d'Agglomération du Niortais,
- Proposer au Directeur Départemental des Finances Publiques des Deux-Sèvres les noms des contribuables figurant dans le tableau ci-dessous susceptibles de siéger en tant que Commissaires titulaires et Commissaires suppléants au sein de la CIID de la Communauté d'Agglomération du Niortais :

Désignation des Commissaires de la CIID:

Nom, Prénom	Date de naissance	Adresse	Commune
Pascal ANGELONI	18/07/1966	1104 Route de Niort 79230 Aiffres	AIFFRES
Patrick JOUBERT	25/06/1955	370 Rue des Carrières 79360 Beauvoir sur Niort	BEAUVOIR SUR NIORT
Eric RENAUD	02/12/1966	140 Impasse de la Guillotine 79360 Beauvoir sur Niort	BEAUVOIR SUR NIORT
Patrick THOMAS	12/02/1959	22 A Rue des Taillées 79000 Bessines	BESSINES
Georges BERDOLET	01/01/1949	22 Rue des Champs Bonneau 79180 Chauray	CHAURAY
Claude BAUDEMONT	03/08/1952	15 Chemin de la Renoue 79410 Echiré	ECHIRE
Brigitte COMPETISSA	02/05/1950	30 Rue de la Gare 79270 Frontenay Rohan Rohan	FRONTENAY ROHAN ROHAN
Jacques BARRAUD	20/06/1953	40 Rue de la rivière des Caleaux 79360 Granzay Gript	GRANZAY GRIPT
Bernard ADAM	19/10/1952	21 Rue José Nadal 79460 Magné	MAGNE
Jean COUTURIER	14/05/1950	7 Rue Alphonse Delaunay 79210 Mauze	MAUZE SUR LE MIGNON
Yves BARRIBAULT	10/06/1946	9 Rue Jean Macé 79000 Niort	NIORT
Jean-Philippe DAGES	28/05/1960	4 Rue Léon Bourgeois 79000 Niort	NIORT
Christine BONNEAU	16/09/1953	7 Logis des Ormes 79230 Prahecq	PRAHECQ
Fabrice FOREST	17/05/1967	22 Rue Albert Camus 79000 Niort	PRIN DEYRANCON
Bruno JUGE	28/02/1954	235 Rue des Combes 79410 St Gelais	SAINT GELAIS
Marie-Claude COLLET	27/04/1954	33 Rue des Gravées 79270 Sansais	SANSAIS
Pierre CIURANA	30/03/1955	22 Allée des Demeures – Arthenay 79230 Vouillé	VOUILLE
Olivier BEGUIER	04/06/1968	33 Route de Saumon Résidence Croué 79370 Montigné	MONTIGNE
Christophe GAUDIN	02/01/1962	6 Rue Noire 79230 Prahecq	PRAHECQ
Christian BAUDOIN	17/07/1956	33 Rue Tattersall 79000 Niort	NIORT

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20140630-c30-06-2014-DE
Date de télétransmission : 04/07/2014
Date de réception préfecture : 04/07/2014

Motion adoptée par 82 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 1.

Pour : 82
Contre : 0
Abstention : 1
Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20140630-c30-06-2014-DE
Date de télétransmission : 04/07/2014
Date de réception préfecture : 04/07/2014